

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste

En an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . 10 » 13 «

Trois mois. 5 25 7 50

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit de Berlin, le 5 novembre, que le roi de Prusse a fait suivre la dernière dépêche prussienne qui recommande encore une fois avec instance les quatre demandes de garantie, d'une lettre personnelle à l'empereur de Russie, dans laquelle il le conjure de prendre en considération des idées pacifiques, et dans tous les cas, de mettre un terme à la guerre avant le commencement du printemps prochain. La même correspondance ajoute :

« Ayant appris que les négociateurs de la dernière opération financière avec le gouvernement autrichien se proposent de créer une compagnie d'actionnaires pour se procurer les fonds nécessaires, et comme on n'ignore pas à Berlin les grands avantages que promet l'exploitation des grandes lignes de chemins de fer autrichiens, nos capitalistes montrent beaucoup de disposition à engager dans cette entreprise des sommes considérables. On attend seulement l'ouverture des souscriptions. La bourse de Vienne s'empresse également d'y prendre part.

« La réponse du cabinet de Saint-Petersbourg n'est pas seulement décisive pour la résolution du gouvernement prussien; elle l'est également pour tous les Etats allemands; la Diète germanique retardera probablement de se prononcer d'une manière définitive sur les propositions autrichiennes jusqu'à l'arrivée de cette réponse, et comme l'on craint que le gouvernement russe ne tarde à dessein l'envoi de sa réponse jusqu'au moment où le sort de Sébastopol sera décidé; on ne peut prévoir l'époque où cette résolution sera prise. Dans tous les cas, il est préférable qu'une délibération préalable ait lieu dès à présent, en attendant qu'une décision soit finalement adoptée.

« Tout le monde ici est convaincu que si la guerre se prolonge jusqu'à l'année prochaine, elle prendra des proportions bien plus étendues et entraînera nécessairement des mesures qui rendront impossibles la passivité de la Prusse, et comme sous beaucoup de rapports elle a pris des engagements pour sa politique à suivre, le gouvernement, malgré sa sympathie personnelle pour la Russie, se trouvera forcé de prendre parti contre le cabinet de Saint-Petersbourg. Tous les cercles de la capitale en sont intimement convaincus et voilà pourquoi on attend avec impatience une réponse définitive de Saint-Petersbourg. — Havas.

## NOUVELLES DE LA GUERRE.

« Marseille, lundi 6. — Le *Gange* est arrivé aujourd'hui, venant de Constantinople, d'où il est parti le 28 octobre. Il apporte des lettres de l'armée d'Orient, allant jusqu'au 24.

« D'après ces lettres, l'assaut général contre Sébastopol devait avoir lieu par terre et par mer le 2 novembre au plus tard.

« Depuis le 24, la dernière parallèle des armées assiégeantes avait été portée à 300 mètres de la place; les tirailleurs de Vincennes tuaient, de là, tous les canonnières russes qui paraissaient aux embrasures. Les bombes lancées par les assiégeants, pendant la nuit, ne laissaient plus aux Russes le temps d'éteindre les incendies allumés par les projectiles, ou de réparer les murailles. Sébastopol devient un amas de décombres.

« L'escadre russe s'étant réfugiée derrière les maisons longeant les quais du sud, de nouvelles batteries à boulet rouge devaient tirer dans cette direction, le 25.

« Grâce à la confusion régnant parmi les troupes russes, de nombreux Polonais sont sortis de la place pour se réfugier dans les lignes des armées alliées. Après quelques coups de feu, tirés sur eux, ils ont été reconnus et leurs officiers ont été appelés à servir au quartier-général.

« Le bruit a couru à Constantinople que lord Raglan aurait refusé, le 24, à la garnison de Sébastopol, un armistice de 4 heures.

« Le prince Menschikoff, ajoutait-on, allait quitter la ville, par le côté nord.

« Les pertes des armées alliées devenaient chaque jour moins sensibles. »

« Vienne, 7 novembre. — Les troupes russes, échelonnées aux frontières de la Gallicie, ont reçu l'ordre de rétrograder et de prendre position sur la rivière Pilicka-Herberghen. — Havas.

On remarque beaucoup le silence gardé par le prince Menschikoff depuis le 27 octobre. Pour que le prince Menschikoff renonce ainsi à la parole, on suppose qu'il doit être bien près de désespérer du succès de sa défense.

Il paraît, si l'on en croit des feuilles allemandes et anglaises, que l'on serait à la veille d'expédier les dépêches anglo-françaises par une ligne organisée par le consul anglais à Bucharest, M.

Colquhoun. D'après le plan qu'il a imaginé, des dépêches de Balaklava pourraient être rendues à Londres en 90 heures, dont 80 prises par le trajet de Balaklava à Varna et celui de Varna à Cronstadt en Transylvanie par Bucharest. Ce dernier trajet serait fait par des Tartares. On lit à ce sujet dans le *Globe* de Londres :

« Il a été fait un arrangement avec le gouvernement français pour l'envoi d'un bateau à vapeur tous les deux jours de la Crimée à Varna. De Varna, un corps de courriers à cheval portera la nouvelle à Cronstadt, en Transylvanie, d'où le télégraphe électrique communique avec Vienne. La distance de la Crimée à Varna peut être parcourue en 48 heures à peu près comme la distance de Constantinople. Mais de Varna à Cronstadt il y a beaucoup moins loin que de Constantinople à Belgrade où finit le télégraphe dans cette direction. »

On a fait courir le bruit à Londres, hier matin, que Sébastopol avait été pris, après un carnage épouvantable et que S. A. R. le duc de Cambridge y avait péri. Nous croyons cette nouvelle dénuée de tout fondement. S'il y avait quelque chose de vrai dans cette nouvelle, elle aurait été devancée par une dépêche télégraphique. Le *Standard* assure du reste que le gouvernement anglais n'avait reçu aucune nouvelle semblable et ne croyait point au bruit qui courait. — Havas.

On lit dans l'*Univers*:

« Nos lettres de Constantinople sont du 28 octobre. Les dernières nouvelles de Sébastopol, parvenues à cette date, étaient du 25 au soir. Le siège avance lentement, mais sûrement, écrivait-on. Les difficultés qu'oppose la nature rocheuse du terrain à la marche des travaux de siège sont immenses. Il faut travailler dans le roc vif; la terre manque pour les épaulements des batteries, et il faut l'apporter de loin. L'artillerie des Russes est formidable, car ils ont mis à terre les plus gros canons de leurs vaisseaux, ce qui a considérablement augmenté leurs moyens de défense. Cependant leur feu commençait à baisser. Les assiégeants, du 17 au 25, avaient avancé de 5 à 600 mètres sur les 1,100 qui les séparaient, le premier jour, de la ligne la plus avancée des Russes. En un mot, la besogne est rude, très-rude, mais on ne la croit pas au-dessus des forces de deux armées comme celles qui en sont chargées, et qui parviendront, on n'en doute pas,

## FEUILLETON

## LE DERNIER COLONEL

(Suite.)

XXI.

Arrivés dans un grand salon, des bougies brûlaient encore dans des candélabres sur la cheminée. On nous pria d'attendre. Je m'assis dans un fauteuil de damas en face d'une riche jardinière. Le colonel se promenait avec beaucoup de tranquillité d'un bout à l'autre du salon, regardant quelques fois les lambris ou les Wateau des dessus de porte. Au bout de dix minutes, une porte dorée s'ouvrit dans le fond du salon et une femme grande et belle s'avança vers nous. Je n'avais jamais vu la comtesse de Bellegarde. De prime-abord je la trouvai ravissante et l'examen de sa personne ne détruisit pas cette première impression. Je me levai et me rapprochai du colonel. Madame de Bellegarde pouvait avoir vingt-six ans; elle était vêtue d'un peignoir de batin blanc serré à la taille par une torsade dont les glands pendaient jusqu'à terre. La noble comtesse n'avait encore rien touché à sa coiffure qui était d'une simplicité de bon goût: cheveux enroulés à la grecque et formant le casque, sans un seul diamant, ni perle, ni fleur; une de ces coiffures de femme à qui Dieu donna une riche et superbe chevelure. Vraiment, c'était bien là à mes yeux la Pénelope antique avec ses grands airs majestueux, son re-

gard fier et doux (symbole de sagesse), son sourire pudique et son profil ionien.

Le colonel la salua et n'hésita pas à lui dire :

— Ma visite, Madame, vous surprend moins qu'elle ne vous irrite; je commence par vous assurer de mon respect et de mon admiration. — Monsieur, dit la comtesse d'un son de voix très-calme, mon premier mouvement a été de refuser votre visite; par réflexion, je me suis décidée à vous recevoir. — Ainsi, Madame, la bonté chez vous succède au dédain et corrige la colère... — N'appelez pas cela de la bonté, Monsieur; c'est, ce soir de la curiosité. Je pense que votre visite chez moi, à cette heure-ci, n'est que la suite d'un pari que vous avez engagé. Votre apparition d'hier, à la campagne, chez mon frère, pouvait m'en convaincre... — Non, Madame, reprit Florimond, je n'ai engagé aucun pari. Je viens ici par un acte spontané de ma volonté. — Est-ce que vous venez visiter cette maison, à minuit, pour l'acheter? Elle est à vendre en effet. Mon frère et moi avons pris les mêmes résolutions; nous allons habiter l'Italie peut-être à tout jamais. — Je le sais, Madame. Il est très-vrai aussi que je viens ici pour avoir l'honneur de faire des offres à la maîtresse de cette magnifique maison. — Vous pourriez, avouez-le, prendre mieux votre temps. — Oui, Madame, vous avez le droit de des excuses très-humbles de ma part, veuillez les accepter.

— Voyons, Monsieur, ma maison est-elle de votre

goût? Visitez. J'en excepte mon appartement particulier... — Madame j'ai encore assez de raison et de goût pour vouloir acquiescer les yeux fermés ce qui peut vous appartenir. — Eh! bien, Monsieur, dit la comtesse de Bellegarde, dont l'expression s'adoucisait visiblement, me permettez-vous à mon tour de vous dire que je demande un million de cet hôtel et de ses dépendances. — Voilà, Madame, qui est entendu. C'est moi qui suis votre obligé. — Vous trouverez bon, Monsieur, que je vous adresse mon notaire et si demain à midi... — Un rendez-vous, Madame, dit le Colonel avec une grâce qui allait au cœur, un rendez-vous même chez un notaire, est une de ces rares bonnes fortunes que je n'aurais pas même osé rêver. — En vérité, dit madame de Bellegarde, je crois que ma colère s'en va. — Je vous remercie de cet aveu, reprit le Colonel. Vous êtes loyale même dans la haine, car il n'est que trop vrai que vous me haïssez et depuis longtemps... — Je ne hais personne, Monsieur. J'ai pu m'irriter contre un homme qui pouvait perdre ma meilleure amie... — Et vous l'avez sauvée, madame la Comtesse? — Je crois... , ajouta en hésitant madame de Bellegarde.

A ces mots ses beaux yeux se voilèrent de longs cils bruns qui se dessinaient admirablement sur la blancheur rosée de ses joues. Le colonel lui présenta la main et il l'amena à une causeuse où elle s'assit, montrant à nos regards les pieds les mieux faits et le plus élégamment

à l'accomplir glorieusement. On n'a pas de renseignements bien précis sur les ravages que le feu des assiégeants a faits dans la ville; mais ils doivent être bien grands, car les exhalaisons méphitiques, qui empestent l'air, jusque dans le camp des alliés, font supposer que les assiégés n'enterrent plus leurs morts, tant le nombre en est considérable. Ils manquent aussi d'eau, et, chaque jour, plusieurs milliers de soldats vont en apporter en ville, du *Belbek*. On écrit de la flotte alliée que si l'entrée du port n'avait pas été comblée par les vaisseaux qu'y a fait couler le prince Meuschikoff, les escadres y auraient pu pénétrer après l'attaque du 17. D'après les progrès que l'on a faits jusqu'ici, on calcule que Sébastopol pourrait être au pouvoir des alliés avant le 15 novembre. La confiance dans le résultat continue à être aussi grande chez les généraux que parmi les soldats. « Sébastopol nous coûtera plus cher que nous ne l'avions pensé. Mais, enfin, nous l'aurons indubitablement. » Voilà ce qui se dit dans le camp des alliés, et ce que tous ceux qui en viennent répètent à Constantinople avec le sentiment d'une profonde conviction. Après tout, cependant, le succès est entre les mains de Dieu: c'est lui qui dispense à son gré la victoire et la défaite. Ce qui explique la durée du siège, c'est que les avantages de la position ont été en partie neutralisés par la nature peu favorable du terrain. Des renforts d'artillerie et de munitions ne cessent d'être dirigés de Constantinople sur Sébastopol. Les vivres sont très-abondants aux camps des alliés et d'une excellente qualité. Un descendant des huns de Crimée, qui se trouve actuellement à Constantinople, se vante d'avoir fourni à lui seul 11,000 bêtes à cornes à la manutention des vivres. Le choléra n'a pas encore entièrement disparu; mais il ne fait pas grand mal. — Barrier.

#### REVUE DES JOURNAUX.

M. de Saint-Ange, dans le *Journal des Débats*, après avoir analysé les diverses dépêches de Crimée ainsi que le rapport de l'amiral Hamelin dans lequel cet officier général exprime le regret de n'avoir pu pénétrer dans la rade de Sébastopol, dont l'entrée se trouve obstruée par les bâtiments que les Russes ont coulés, ce qui eût permis à la flotte de se mettre en communication avec l'armée, termine ainsi son article :

« C'était là une combinaison hardie, héroïque, tout à fait digne de la marine des deux nations, et qui aurait singulièrement hâté le jour fatal de Sébastopol. Mais la grande pensée de l'amiral Hamelin n'est plus réalisable désormais. Nous sommes réduits à subir avec constance les langueurs d'un siège méthodique. Nous disions qu'on ne peut réduire la ville que par la violence d'un bombardement sans trêve, en écrasant sous des ruines une garnison qui ne se rendra pas. En effet, on ne peut réduire les Russes à accepter une capitulation, puisqu'ils ne sont pas bloqués par le côté du nord, où ils peuvent toujours se réfugier en traversant la rade. L'œuvre terrible de destruction doit être bien avancée en ce moment. On sait déjà que la ville n'offre sur plusieurs points qu'un amas de décombres, et que les cadavres restent sans sépulture sous les ruines. »

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la signature Xavier Raymond :

chaussés. Je me rappelle encore avec une certaine émotion la transparence de ces bas de soie qui laissaient deviner la finesse de ces belles jambes de Diane à peine entrevues. Le colonel prit un fauteuil à un signe de la comtesse; je m'assis à quatre pas de là; mon rôle était passif, mais important; j'étais la sauvegarde d'un tête-à-tête à une heure indue, aux yeux des gens de la maison.

— Monsieur, dit madame de Bellegarde, cette visite imprévue, cette conversation qui change de ton et prend de faux airs de cordialité, tout cela m'étonne au dernier point. — Et moi, madame la Comtesse, reprit Florimond, je m'étonne surtout d'une chose, c'est que deux personnes comme nous (pardon!) aient pu se haïr et vivre en si grande hostilité. Il faut que je l'avoue, vous m'avez fait beaucoup de mal... — Et vous en avez dit beaucoup de moi, Monsieur? — Je me suis contenté d'en penser, Madame, c'était déjà trop. — Vraiment, Monsieur, vous parlez de telle sorte que vous avez l'air de me demander de l'amitié. — On ne demande pas un si rare bonheur, Madame, on cherche à le mériter. — Et pour cela, Monsieur, vous avez fait? — Oh! peu de chose, j'en conviens. — Mais encore? je ne m'explique pas quels sont vos titres à une réconciliation entre nous. — Mes titres, hélas! non, je n'en ai pas. Cependant...

Le colonel hésitait; madame de Bellegarde me jeta un coup-d'œil comme pour me questionner. J'avais précisé-

« Les élections au Conseil National viennent d'avoir lieu en Suisse. L'ensemble de ces élections paraît avoir donné la majorité au parti radical modéré contre la fraction ultra-radical.

» La nouvelle Chambre comptera environ deux tiers de radicaux ou libéraux de différentes nuances. Dans ce chiffre, le canton de Berne, qui à lui seul nomme 23 représentants, figure pour 18 noms.

» Sauf à Genève, où à peu près tous les électeurs se sont rencontrés dans la lice, la participation aux opérations électorales a été très-faible. Dans le canton de Neuchâtel notamment, sur près de 12,000 électeurs que ce canton renferme, il n'y en a eu que 3,000 qui aient concouru au vote. »

On lit dans le même journal :

« M. de Bonnechose, qui vient d'être nommé évêque d'Evreux, a été en 1822 substitut du procureur du roi aux Andelys; de 1823 à 1826, substitut à Rouen, en 1826, procureur du roi à Neuchâtel; depuis, substitut du procureur général à Bourges et avocat général à Dijon. — C'est à ce moment que M. de Bonnechose a quitté la magistrature pour entrer dans les Ordres. »

On lit dans le *Constitutionnel*: « Nous pouvons préciser aujourd'hui le mode de transmission des nouvelles de la Crimée à Saint-Petersbourg, sur lequel nous avons déjà donné quelques indications. Les dépêches sont expédiées du camp russe par un courrier qui les porte en quarante heures à la ville de Koursk; elles sont transmises de Koursk à Moscou par le télégraphe aérien, et de Moscou à Saint-Petersbourg par le télégraphe électrique. Elles sont réexpédiées de Saint-Petersbourg à Varsovie, et de Varsovie à Vienne, Berlin et Hambourg, par l'électricité.

Le *Siècle* publie, sous la signature Léon Plée, un article sous ce titre: *Abolition du commerce des esclaves, sur la côte de Circassie*. — Dans cet article, le *Siècle* reconnaît que la guerre actuelle est favorable au développement de la civilisation et de la liberté. Il félicite le Sultan de se montrer libéral et humain, et engage la jeune Amérique à compléter aussi l'affranchissement de ses esclaves.

M. Louis Jourdan, dans le même journal, publie un article intitulé *Le Droit*, dans lequel, à propos du débat, déjà ancien, qui s'est agité entre MM. de Girardin, de Lourdeux, Blot, Lequesne et Thiercelin, il s'explique, à son tour, sur ce sujet.

M. Léon Rupert revient, dans l'*Univers*, sur l'article attribué à un illustre exilé italien, qu'a publié un journal piémontais, le *Parlamento*. M. L. Rupert constate que cet article a jeté l'alarme à Turin, et il cite à cet égard l'opinion des principales feuilles de cette ville, qui sont unanimes pour réprocher les doctrines de Mazzini.

M. Jules Goudon, dans le même journal, déplore l'anarchie qui règne en Irlande parmi les différents partis; il cite plusieurs faits et félicite l'épiscopat catholique d'avoir invité le clergé à rester éloigné de certaines réunions politiques.

M. Barrier résume aussi, dans le même journal, plusieurs lettres de Constantinople, en date du 20, et il donne les nouvelles suivantes d'Athènes:

« On écrit d'Athènes à nos amis que les troupes

françaises s'étaient rendues devant le palais du roi Othon, pour lui présenter les armes, et que Sa Majesté les avait fort bien accueillies. Partout, en ce moment, les Grecs ont l'oreille basse, mais ils laissent voir les espérances trompeuses qu'entretient dans leur cœur un orgueil humilié. Ainsi ils répandent les bruits les plus faux sur de prétendus triomphes des Russes, allant jusqu'à dire que pendant qu'une partie de leurs troupes va secourir Sébastopol, une autre de leurs armées marche sur Constantinople. Un de leurs popes annonçait dernièrement, à la personne qui nous l'écrivait, que Nicolas aurait, avant une année, envahi et conquis tout l'Occident.

» Un soldat français de la garnison d'Athènes, passant dans le jardin royal, fut renversé de sa mule. Attirée par ses cris, une dame qui se trouvait par hasard dans ce jardin, approche et cherche à le consoler. Le soldat, tout joyeux de s'entendre adresser la parole en français, lui dit naïvement: « Ma petite dame, vous seriez bien gentille, si vous m'aidiez à rattraper ma bête qui s'est enfuie. » La dame fit reprendre et ramener la mule par son piqueur. Pendant que notre soldat se remettait en selle, il vit accourir des gens de tous côtés, et, à sa grande confusion, il apprit que la dame qui l'avait si gracieusement secouru: c'était la Reine. »

#### EXTÉRIEUR.

SUISSE. — On lit dans l'*Univers*:

Nos correspondants de Suisse nous font remarquer qu'ils avaient prévu le nouveau succès que le parti révolutionnaire vient de remporter. Sur 111 élections à l'Assemblée nationale, 30 tout au plus appartiennent au parti conservateur; et sur ces 30 conservateurs, 15 à 20 ont été nommés par les cantons catholiques. Ainsi, pendant trois ans encore le radicalisme dominera dans les conseils fédéraux.

Il n'y a que le canton de Fribourg qui se soit émancipé du joug radical; il a choisi, on le sait, tous ses députés dans l'opposition catholique et conservatrice; ce résultat devrait avoir une grande portée; mais le peuple de Fribourg n'a rien à dire en Suisse: il est mineur.

À Lucerne, le parti dominant est parvenu, par suite d'indignes manœuvres, à empêcher la révision de la Constitution; néanmoins, près de 8,000 citoyens ont eu le courage de demander le changement de la Charte actuelle. Grâce aux *absents* et aux *emprisonnés provisoires* pour fait de dévouement à l'ordre, le radicalisme continuera donc à gouverner l'ancien Vorort catholique. On sait, en effet, que quiconque ne vote pas est compté comme ayant voté pour le pouvoir. De cette manière, les radicaux gagnent les voix de tous ceux qu'ils privent de leur liberté. Aussi le gouvernement lucernois est-il tout glorieux; il déclare qu'il a gagné la bataille électorale et dompté de nouveau la population. L. RUPERT.

#### REVUE DE L'OUEST.

Un pénible accident, qui rappelle le drame d'Écolly, vient d'arriver dans la commune de Ségrie, canton de Beaumont-sur-Sarthe.

Samedi dernier, 28 octobre, deux ouvriers, oc-

ment dans ma poche le billet que lord Clarendon avait écrit le matin même à Florimond. Je pris ce papier et je le présentai à la noble dame. Le Colonel me fit de gros yeux; il n'était plus temps. La comtesse lisait la lettre de provocation; elle tremblait, elle palissait. Je vis que le Colonel triomphait malgré lui. — Monsieur, dit-elle à Florimond, vous avez répondu à mon frère... — Que je refusais son cartel, madame la Comtesse.

A ces mots, madame de Bellegarde leva les yeux au plafond et deux larmes roulèrent sur ses joues. Dès ce moment-là, la paix venait d'être signée.

— Mon Dieu! dit la noble femme, je m'étais donc trompée. — Trompée! non, Madame, s'écria le Colonel avec animation. Vous ne vous étiez trompée ni sur elle, ni sur moi. Vous la connaissez capable d'entraînement et vous aviez deviné mon âme emportée, dangereuse. Croyez-vous que je me sois livré contre vous à une haine brutale, injuste, insensée, parce que vous aviez cru devoir sauver votre meilleure amie? Ah! Madame, dans ce sens-là, si vous avez cru cela, oui, vous vous êtes trompée. Mon cœur a saigné; j'ai regardé couler le sang de la blessure et j'ai espéré la mort. C'est tout. La mort n'est pas venue. Vient-elle jamais à propos, l'abominable qu'elle est? Je me suis laissé vivre, je ne sais pourquoi, ni comment; peut-être par cet instinct d'amour pour l'existence que nous avons tous à notre insu. Mais Dieu m'est témoin, madame la Comtesse,

que je n'ai blasphémé ni contre lui, ni contre vous. J'ai déploré d'avoir été si peu compris par une charmante intelligence, par un noble cœur, par vous, Madame. J'ai dit souvent aux étoiles, aux nuages, aux arbres, aux fleuves, aux montagnes: Si mon orgueil indomptable avait voulu se plier, si j'avais consenti à me jeter aux pieds de la fière ennemie qui me perd aux yeux d'Harmanche, peut-être et certainement lui aurais-je prouvé que je n'étais pas né pour le malheur de celle qu'elle aime comme une sœur. Oh! que de choses sublimes et tendres j'avais à dire à madame de Bellegarde! et que de fois je les lui ai dites dans ma solitude, quand elle était bien loin de moi, fière, dédaigneuse, impitoyable pour moi! N'est-il pas vrai, ma belle ennemie, que vous m'auriez tendu la main?... Ici le Colonel se leva, et voyant madame de Bellegarde qui portait son mouchoir à ses yeux, il prit la main qui s'appuyait sur le bois de la causeuse et il la baisa avec une vivacité respectueuse.

— Madame, reprit-il, voici une nuit seraine! c'est la plus douce nuit que j'aie vue passer dans le ciel depuis deux ans... Oh! cette heure est solennelle; lorsque deux âmes généreuses se réconcilient, je me figure que Dieu sourit à la terre. Vous pleurez, Madame? eh bien, oui, donnons des larmes au passé; à notre inimitié regrettable, à tant de journées amères; à votre erreur... à mes malheurs aussi.

Il y eut un moment de silence. Je regardais le Colo-

FAITS DIVERS.

cupés à maçonner un puits récemment ouvert au lieu dit les Hivonnères, ont été surpris par un éboulement de sable mouvant et ensevelis à une profondeur de 21 mètres.

Malheureusement, le manœuvre placé à l'orifice du puits pour le jeu du treuil n'a pas donné aussitôt l'alarme, et le maire et le garde champêtre de la commune, quand ils ont eu connaissance de l'événement, ont montré une coupable incurie en ne se hâtant pas de prévenir l'autorité supérieure, et en ne faisant rien pour organiser le sauvetage possible encore peut-être à cette heure.

Ce n'est que le dimanche soir qu'une estafette de la gendarmerie de Beaumont a transmis la nouvelle à Mamers; et lundi, M. le sous-préfet de cet arrondissement, accompagné des magistrats du parquet et du capitaine de gendarmerie, s'est rendu sur le théâtre du sinistre pour y prendre les mesures qui seraient jugées nécessaires. De son côté, M. le préfet de la Sarthe, averti fort tard, lundi, est parti sur-le-champ pour Ségrie, emmenant avec lui M. Perreau, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Dès l'arrivée de M. le sous-préfet, des travaux de sauvetage ont été entrepris sur deux points à la fois avec une précision et une prudence remarquables. A côté de l'ancien puits, dans lequel on a constaté un éboulement de 5 mètres de sable mouvant, on s'est hâté de commencer à en forer un nouveau, afin d'arriver ensuite par une galerie horizontale jusqu'à l'endroit où les deux malheureux puisatiers sont ensevelis. En même temps, une tranchée à ciel ouvert a été entamée, dans le but de suppléer au puits de secours, dont les éboulements et l'abandon forcé sont à craindre, lorsqu'on atteindra la couche de sable. Toutes les précautions sont prises pour que le travail de sauvetage ne puisse entraîner aucun nouvel accident.

Depuis, on n'a pas cessé de poursuivre ces travaux, parfaitement combinés par M. le sous-préfet de Mamers, que seconde un habile conducteur des ponts-et-chaussées, M. Mortagne.

M. le préfet a passé toute la nuit de lundi à mardi sur le lieu de l'événement, encourageant les travailleurs. Malheureusement il n'y a aucun espoir de retirer vivants les deux ouvriers; aucun bruit ne se fait entendre dans la fosse, et des appels réitérés sont restés sans réponse. Il est probable que le sable, extrêmement friable, les aura étouffés tout de suite.

On assure cependant que samedi soir on entendait de faibles gémissements. Ce qui diminue encore les chances de délivrance, c'est que, malgré l'activité qu'on déploie, il est difficile que les travaux soient terminés avant mercredi. M. le préfet, exhortant chacun à faire son devoir, a assuré le service et les relais de nombreux ouvriers qui se remplacent d'heure en heure. Ceux du chemin de fer de Laval, en construction dans le voisinage, apportent, dans cette triste circonstance, un précieux concours, par leur habitude du travail des tranchées, et montrent un zèle qu'on ne saurait trop louer. La surveillance est confiée à deux ingénieurs qui se remplacent alternativement.

Par une fatalité déplorable, le sol, à une grande profondeur, ne se compose que de la pierre dite roussard, qui est très-difficile à extraire.

(Union du Mans.)

M. Pogodine fait, dans la *Gazette de Moscou*, un singulier rapprochement: c'est que le débarquement des alliés en Crimée a eu lieu précisément le 21 septembre, date exacte de l'entrée des Français à Moscou, en 1812.

On remarque que le mot Néva, nom du fleuve sur les bords duquel s'élève Saint-Petersbourg, fournit, par une étrange coïncidence, les initiales des noms des deux familles princières de France et d'Angleterre, alliées contre la Russie, savoir: Napoléon, Eugénie, Victoria et Albert. (Maine-et-Loire.)

— Il y a eu mardi, dans l'après-midi, grande revue au Champ-de-Mars, de la deuxième division de l'armée de Paris. — Havas.

— Un nombreux détachement d'infirmiers militaires est parti, le 6 au matin, de Lyon pour l'Orient. Il ne se passe pas de jour sans que des renforts de toutes armes ne se dirigent vers Marseille et Toulon. — Havas.

— On écrit de Cherbourg: « Toute notre flotte de la Baltique est maintenant de retour en France, à l'exception de l'*Austerlitz*. — M. le vice-amiral Parseval-Deschênes, commandant en chef l'escadre de la Baltique, est descendu à terre dans la journée du 2 novembre. Toutes les têtes se découvraient respectueusement sur son passage pour rendre honneur à l'une des illustrations de notre marine contemporaine. Le brave amiral a reçu à l'hôtel de la Préfecture la visite du conseil municipal et des autres autorités. — Havas.

— L'excellence de l'organisation de nos bataillons de chasseurs à pied, dont la création remonte à 1840, et qui ont été portés successivement de un à dix, puis à vingt bataillons, a paru telle, et les services rendus en Afrique et tout récemment en Orient par les chasseurs ont été si bien appréciés, que tous les gouvernements étrangers se sont efforcés d'introduire ce genre de troupes dans leurs armées. Le vice-roi d'Egypte, à son tour, vient de décider que treize jeunes gens de son armée seraient conduits en France par un colonel pour y étudier l'organisation, l'armement et les manœuvres de nos chasseurs. (Maine-et-Loire.)

— Sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, l'Empereur a décidé, le 17 octobre, que les noms de *Bomarsund* et d'*Alma* seraient inscrits sur les drapeaux des régiments d'infanterie de la marine qui ont pris part à ce siège et à cette bataille. — Havas.

— M. le Préfet du département de la Charente-Inférieure, accompagné de M. le Sous-Préfet de Rochefort, sont allés faire une visite aux prisonniers russes internés à l'île d'Aix, pour s'assurer par eux-même si les prisonniers sont traités comme doivent l'être des ennemis malheureux. M. le Préfet s'est fait rendre compte de tout ce qui intéresse les prisonniers; il les a questionnés pour savoir si les intentions du gouvernement à leur égard étaient bien remplies. Plus de cinq heures ont été consacrées à ces soins d'humanité. En général, les prisonniers ne se seraient plaints que d'une chose, c'est que la ration de pain supérieure à celle qu'ils recevaient dans leur patrie leur semble insuffisante, le pain qui leur est donné étant de si bonne qualité qu'ils l'absorbent

promptement, quand ils avaient souvent trop de ce que l'on appelle du pain dans leur pays. Les prisonniers se sont tous montrés bien reconnaissants d'une visite qui témoigne de l'intérêt que leur porte l'administration française. — Havas.

— Le comité d'enseignement du Conservatoire impérial de musique a signalé sa rentrée par l'approbation et l'adoption dans les classes de piano, de deux importants ouvrages didactiques ayant pour titres: le premier: *l'Ecole concertante du piano*, collection de morceaux de guerre et pièces caractéristiques d'un rare mérite, expressément composés à quatre mains par LÉFÈBRE-WÉLY, et destinés, par leur excellente facture, à servir d'introduction aux œuvres des grands maîtres; — le second: *le Pianiste moderne*, par A. GORIA, recueil d'études de style et de mécanisme d'un genre nouveau, traitées de la façon la plus élevée, avec adjonction de charmants préludes et de précieuses annotations sur chaque étude. Ces deux importantes publications, qui vont prendre place à côté de *l'Ecole classique*, édition-MARIMONTEL, de *l'Art du chant appliqué au piano*, par S. THALBERG, et de la mélodieuse collection de FÉLIX GODEFROID, viennent de paraître au *Ménestrel*, 2 bis, rue Vivienne, précédées des rapports du Conservatoire, signés de MM. Auber, Meyerbeer, Halévy, Ambroise Thomas, membres de l'Institut; de MM. Balton, Le Borne, Georges Bousquet, Alard, Massart, Vogt, Alf. de Beauchesne, secrétaire, et approuvés par M. Edouard Monnais, commissaire impérial. Ont également adhéré MM. Ad. Adam, Carafa, Reber, membres de l'Institut, MM. Henri Herz, Marmontel, Le Couppey, Laurent, et M<sup>me</sup> Coche, professeurs.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Maréchal ministre de la guerre a reçu le rapport suivant du général Canrobert, commandant en chef l'armée d'Orient.

Devant Sébastopol, le 22 octobre 1854.

Monsieur le Maréchal,

Nos travaux d'approche continuent dans le sens que vous indiquait ma précédente dépêche du 18. Le temps me manque pour vous écrire longuement, mais j'ai l'honneur de vous adresser le journal du siège, qui vous fera tout le détail de nos opérations.

Les difficultés que nous rencontrons sont de deux sortes: celles qui résultent de la nature du sol, dont la couche de terre, déjà très-insuffisante, diminue au fur et à mesure que nous approchons de la place; celles qui résultent du nombre et du calibre des pièces d'artillerie que l'ennemi nous oppose sur un front à peu près en ligne droite et très-étendu. Sous ce rapport, les ressources qu'il tire de ses vaisseaux immobilisés, tant comme personnel que comme matériel, sont presque inépuisables, tandis que les nôtres, bien qu'augmentés par les emprunts que nous faisons aux deux flottes, sont nécessairement limitées. Les canons de 68, les obusiers de 80, les mortiers de 12 pouces sont en définitive, l'espèce d'artillerie à laquelle nous avons presque uniquement à répondre.

Cette situation fait du siège de Sébastopol l'une des opérations les plus laborieuses qui se soient rencontrées, depuis longtemps, et les efforts qu'elle nous oblige à développer expliquent les lenteurs que nous subissons.

Dans la nuit du 20 au 21, l'ennemi a fait une tentative d'enclouage qui a avorté. Quelques hommes, qui avaient pu pénétrer par surprise dans les batteries, y ont été tués avec l'officier qui les commandait.

Les pertes que nous fait éprouver le feu de l'ennemi ne sont pas, à beaucoup près, aussi considérables qu'elles devraient l'être, en égard aux difficultés de la situation que je vous ai exposées.

J'évacue successivement, et par tous les moyens que la flotte peut mettre à ma disposition, mes blessés sur Constantinople, où nos ressources hospitalières ont pris des proportions rassurantes.

L'état sanitaire de l'armée est satisfaisant; les maladies sont produites par les fatigues excessives qu'éprouvent nos braves soldats; les canonnières marins débarqués sont atteints également; ils se conduisent avec un courage et un dévouement qui sont remarquables de toute l'armée.

Veillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le général commandant en chef,

Signé: CANROBERT.

« Vienne, mardi, 7 novembre. (Dépêche russe sous toutes réserves.) « Une dépêche du prince Menschikoff mande que jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> novembre, il ne s'est passé rien d'important devant Sébastopol. » — Havas.

« Vienne, mercredi 8 novembre. — Des nouvelles, venues de Crimée par voie d'Odessa, portent qu'à la date du 2 novembre, Sébastopol n'avait pas encore essuyé d'assaut. » (Cette dépêche est d'origine russe). — Havas.

BOURSE DU 7 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 70.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 74 65

BOURSE DU 8 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 97 10.

5 p. 0/0 baisse 80 cent. — Fermé à 73 85.

nel; il était fort ému et presque aux genoux de la belle comtesse qui pleurait.

XXI.

Vous m'avez méconnu, reprit-il; est-ce donc votre faute, Madame? Quel soin prenais-je donc de ma propre réputation! aucun. J'allais en aventureux, à la conquête d'une femme qui réalisait pour moi tous les rêves de gloire et de félicités. Je riais du monde, je méprisais l'opinion; j'étais un fou... Tout autre eût pris des précautions inouïes, mais sages, mais nécessaires. On n'aventure pas ainsi son nom et sa renommée. Il y a des circonspections à garder, des bienséances à honorer. Puisqu'un esprit supérieur comme le vôtre pouvait se tromper à mon sujet, que devaient donc faire tant de sottises, tant de coeurs grossiers, tant de femmes avilies, par exemple, dont le monde est peuplé? Un homme qui joue! Mais sans doute on a le droit de renier tout rapport avec lui, on a le droit de fuir son ombre... elle est dangereuse, mortelle. Je connais, moi, des femmes dont le nom matrimonial est entouré d'une stigmite de banqueroute frauduleuse, qui se pavant dans leur vanité vicieuse et dans leur ignoble et riche existence, et qui, cependant, jettent des cris d'horreur à la rencontre d'un homme dont la main désespérée a jeté quelques pièces d'or, ses dernières espérances, dans le cylindre d'une maison de jeu. Oui, Madame, ces créatures-là, vicieuses, corrompues et ignoblement méchantes,

ces créatures ont le droit d'insulter un pauvre jeune homme aux abois, de le condamner même à mourir de faim. Qui leur donne ce droit, ce n'est ni Dieu, ni la justice, ni l'honneur. Et vous voulez, après cela, que je me plaigne de vous, noble femme, aussi grande par le cœur que par l'éducation et la naissance, vous dont le nom est une gloire et la maison un sanctuaire d'honneur! Non, non. Puisse mon inimitié! Je la déplore, je la déteste, je l'abjure à vos pieds. — Assez! assez, Colonel! vous me déchirez le cœur, dit d'une voix altérée madame de Bellegarde. — Pourquoi donc assez? reprit Florimond avec fierté. Puisque l'occasion est si belle, puisque le moment est si solennel, connaissez donc tout entière cette pauvre âme qui fut votre ennemie. Oh! ne vous effrayez pas, elle ne parlera de ses vices et de ses malheurs qu'en termes dignes de vous.

Alors se retournant vers moi :

— Mon ami, me dit-il, vous ne vous attendiez pas à entendre la suite de mon récit, dans ce salon, à cette heure-ci, et en présence de cette charmante et belle dame qui eut tant de part au drame de ma vie, il y a deux ans! Voyez, ami, il y a dans ce monde des choses tellement imprévues qu'elles paraissent surnaturelles à la raison même. Ne jurons de rien; la vie humaine est effrayante de vicissitudes. (La suite au prochain.)

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, D'une Maison et Dépendances,** Situées en la commune de Saint-Hilaire-du-Bois, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire.

L'adjudication aura lieu à l'audience du Tribunal civil, séant à Saumur, Le samedi 16 décembre 1854, à midi.

DÉSIGNATION DES BIENS. Article unique.

Une maison, composée d'issues, cour, jardin à côté, le tout contenant environ cinq ares cinquante centiares, joignant au midi une fontaine, et au couchant les bâtiments du sieur Dignet; Mise à prix à trois cents francs, ci. . . . . 300 fr.

Ces biens ont été saisis à la requête du sieur Jean Dignet, entrepreneur et propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

Sor : 1<sup>o</sup> François Barbault, domestique, demeurant commune du Voide; 2<sup>o</sup> Marie Pian, veuve du sieur Noël Barbault, propriétaire, demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois;

3<sup>o</sup> Perrine Barbault, épouse de Joseph Meillouin, tisserand avec lequel elle demeur, commune de Saint-Hilaire-du-Bois;

4<sup>o</sup> Et le sieur Joseph Meillouin, « Tant en son nom personnel que pour l'autorisation de sa femme; »

Suivant procès-verbal de Buffard, huissier à Vihiers, en date du 21 août 1854, visé le même jour, par M. Bodet, maire de Saint-Hilaire-du-Bois, et enregistré à Vihiers, le 22 août de la même année, et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le 11 septembre 1854, vol. 15, n<sup>o</sup> 14.

Le cahier des charges est déposé au greffe du Tribunal civil de Saumur; sa publication a eu lieu à l'audience du 2 novembre courant.

S'adresser pour avoir des renseignements à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur. Saumur, le 7 novembre 1854. (602) CHEDEAU.

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Le dimanche 19 novembre 1854, à midi,

Aux enchères publiques, en la maison de feu M<sup>me</sup> VIGER, au hameau de Saumoussay, commune de Chacé, par le ministère de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

Deux pressoirs garnis de tous leurs ustensiles, placés dans la maison de M. Viger, à Saumoussay.

Plusieurs lots de tonnes, portières, cuiviers, et fûtailles vides.

44 pieds d'arbres propres au charbonnage.

Une maison avec écurie, remise caves et jardin.

Et une portion de terrain longeant la rivière du Thouet.

Le tout faisant partie de la propriété de Saumoussay, appartenant à M. Viger.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (603)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

**LA VENTE MOBILIERE**

Au domicile, à Dampierre, du sieur PIERRE BURDAIS, continuera le dimanche 12 novembre 1854, à midi, pour le linge, la literie, les couettes, les armoires et autres meubles. (604)

Etude de M<sup>e</sup> BOURZAT, avoué à Poitiers, rue des Grandes-Ecoles, 16.

**VENTE SUR LICITATION,**

ENTRE MAJEURS, Avec admission d'étrangers, D'UNE GRANDE ET BELLE

**MAISON**

NEUVE ET BIEN BATIE,

Située à Poitiers, place d'Armes, au centre de la ville et dans l'endroit le plus commerçant,

Dépendant de la succession de feu M. Jacquault-Bonnet, ancien négociant,

Composée de deux corps de bâtiments formant des logements séparés, de servitudes nombreuses et vastes, d'un beau et grand jardin; propre au commerce et à toute autre destination, et d'un revenu considérable, sûr, facile à percevoir et très-susceptible d'augmentation.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 22 novembre 1854, à midi précis,

En l'audience des criées du Tribunal de première instance de Poitiers, sous la présidence de M. Ribardière, juge-commissaire.

Mise à prix fixée par le Tribunal: 100.000 fr.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

**A VENDRE OU A LOUER**

Une MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, occupée en partie par les bureaux de M<sup>me</sup> veuve de Fos.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> DION, notaire. (606)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

**4,000 Francs**

A placer à rente viagère, à 8 %, sur une seule tête, âgée de 53 ans. S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire.

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Brisson, marchand de chevaux, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, sont prévenus de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le mardi 14 novembre prochain, à huit heures et demie précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, (608) A. DUDOUET.

Etude de M<sup>e</sup> LEBLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

UNE MAISON, entre cour et jardin, avec ou sans remise et écurie, place Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 24, précédemment occupée par M. le général de Gayon. (474)

**A VENDRE,**

**Une Maison et Dépendances**

A Saumur, rue de la Comédie, Occupée par Buzard, aubergiste. S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (570)

**AUX DEUX CITRONS.**

Comestibles du Midi. — Epicerie fine.

PELLISSIER, place de la Bilange, à Saumur. (599)

**MAISON AVEC BOUTIQUE**

Située rue de Tonnelle, près la place de L'Hôtel-de-Ville,

**A VENDRE**

OU

**A LOUER PRÉSENTEMENT**

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

LA MAISON DES HÉRITIERS LIEUTAUD, située à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, joignant d'un côté la maison de feu M<sup>lle</sup> Jamet, d'autre côté celle de M<sup>me</sup> veuve Becquet de Sonnay. (584)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, Le dimanche 12 novembre 1854, à l'heure de midi,

1<sup>o</sup> Une propriété, située dans la commune de la Breille et, par extension, en celle de Brain-sur-Allonnes.

Contenance: 48 hectares 7 ares 14 centiares.

2<sup>o</sup> Un moulin à eau à deux paires de meules, sur la commune d'Allonnes, avec 5 hectares 51 ares de terres, pré, lande et taillis en dépendant.

S'adresser soit à M. BAY, propriétaire aux Rosiers (Maine-et-Loire) soit à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

On pourra traiter d'ici au 12 novembre prochain, s'il est fait des offres suffisantes. (562)

**A VENDRE ou A LOUER**

Une MAISON, à 2 étages, et JARDIN. S'adresser à M. FILLOLEAU père, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire. (547)

**GRÉAUD, M<sup>d</sup> Bonnetier,**

Rue St-Jean, 22, à Saumur,

Fait savoir aux Dames qu'il tient un dépôt de CORSETS SANS COUTURE, première qualité, depuis 5 francs jusqu'à 15 francs pièce.

Il fait savoir aussi qu'il fait fabriquer les CHEMISES D'HOMMES à des prix très-modérés. (586)

**INJECTION SAMPSO, 4 fr. guérit**

maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICIES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N<sup>o</sup> 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 49 fr., de 23, 8 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilon; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A BACCÉ, M. Drouet, phar. (562)

EN VENTE, à la Librairie GODFROY, imprimeur, Grand rue, 4, à Saumur.

**DEVOIR ET BONHEUR**

Entretiens avec mes jeunes amies

Par M<sup>lle</sup> D. LESAULNIER, institutrice.

Un gros volume in-12, couverture imprimée, papier fort, glacé Prix: 2 francs.

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à partir du 15 octobre.

8 fr. par AN

POUR PARIS

et

les départements

Pour l'usage et la récréation des Vignerons, Sommeliers, Bouteillers, Tonnelliers, Fendeurs de Merrain, et tous autres Travailleurs vivant de la Vigne, pour la Vigne et par la Vigne, y compris MM. les Marchands de Vins en gros et en détail;

Sous la direction de Gustave MATHIEU, illustré par Gustave DORÉ.

On s'abonne à Paris, rue Guénégaud, 27, chez J. BRY aîné.

Tous les abonnés de la première année, sur la présentation de leur quittance, choisiront et recevront gratis 4 f. de beaux livres pris dans le catalogue de la librairie J. BRY.

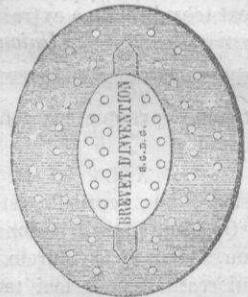
Les demandes d'abonnement des départements et de l'étranger devront être accompagnées d'un bon sur la poste, à l'ordre de M. J. BRY aîné, 27, rue Guénégaud, à Paris.

Le catalogue sera dans le premier numéro de JEAN RAISIN; les abonnés choisiront et nous adresserons franco, leurs demandes qui leur seront expédiées le même jour.

PAPIER SÉROFUGE ANCELIN et HOUILLE. MÉTHODE PERFECTIONNÉE POUR LE PANSEMENT DES Vésicatoires et Cataplasmes.

Ce papier filtre la sérosité à mesure qu'elle se forme; prévient l'irritation, l'agrandissement de la plaie, enlève l'odeur.

A Paris, chez M. ANCELIN, rue Saint-Honoré, 274.



Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.